



Le 16 février 2012

Communiqué de presse

Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique.

Gaston Bachelard - La formation de l'esprit scientifique

Etude de Cochin sur l'électrosensibilité ou chronique d'un résultat annoncé

Priartem, Le Lien et le collectif des électrosensibles de France dénoncent les orientations retenues dans l'étude de prise en charge des hypersensibles aux champs électromagnétiques et demande instamment au Ministère de la Santé d'y remédier.

Près de 3 ans après la décision de son lancement par Roselyne Bachelot, débute l'étude visant à évaluer un protocole de prise en charge spécialisée des patients atteints d'hypersensibilité aux champs électromagnétiques

Celle-ci a été confiée, par une procédure inhabituelle sans soumission à l'évaluation des pairs, à une équipe de l'hôpital Cochin dirigée par le Professeur Choudat, sous la responsabilité de l'APHP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris). A aucun moment, les objectifs, les hypothèses la sous-tendant, les protocoles de prise en charge et d'évaluation n'ont été portés au débat pluraliste contrairement aux pratiques instaurées dans le cadre des Grenelle. L'étude a simplement fait l'objet de présentations générales. Celles-ci n'ont jamais pris en compte les critiques qui auraient permis de réorienter l'étude, émises par les participants des comités Grenelle puis du comité de dialogue Radiofréquences et santé de l'ANSES.

Avant-hier 14 février 2012 se tenait un séminaire, organisé dans le cadre d'un diplôme interuniversitaire, consacré à l'hypersensibilité électromagnétique, durant lequel l'équipe de Cochin a réaffirmé les principes de cette étude :

Selon cette équipe, aucun argument ne permet de retenir un lien de causalité entre symptômes et expositions aux radiations électromagnétiques, aucun mécanisme ne peut expliquer ce syndrome et par conséquent l'hypothèse de travail est celle d'un trouble uniquement psychosomatique. Les examens physiologiques ou d'exploration par imagerie sont déclarés inutiles. L'étude prévoit l'enregistrement pendant une semaine des expositions par un dosimètre individuel porté par les volontaires avec la tenue d'un journal pour noter les symptômes ressentis. La prise en charge médicale tout comme l'évaluation de son efficacité se concentre sur la réduction des symptômes et

non sur la recherche des causes.

Ces options relèvent de partis-pris qui ignorent manifestement les nombreuses études animales, humaines ou épidémiologiques qui montrent que l'exposition aux champs électromagnétiques provoque, à très faibles doses sur de longues périodes, des réponses physiologiques. Ces études positives permettent ainsi d'envisager des hypothèses autres que la thèse psychogène. Des mécanismes faisant intervenir notamment la biophysique, envisagés dans les années 1990-2000, sont aujourd'hui passés sous silence. Le dosimètre utilisé fait l'objet de vives critiques car il ne permet pas de caractériser des émissions de faible niveau ou de courte durée et qu'il n'explore pas toutes les gammes de fréquences pertinentes (basse fréquence notamment).

Ces a priori sont contraires à une démarche scientifique objective. La position partisane qu'affichent publiquement les responsables de ce projet ne correspond pas aux exigences d'indépendance requises.

Si cette étude devait se dérouler dans ces conditions que nous dénonçons, les hypersensibles réellement en souffrance n'auront comme choix : soit de renoncer à participer, soit d'être enrôlés dans une étude orientée. Quatre ans se seront alors écoulés sans apporter de réelles avancées pour les hypersensibles et sans permettre la mise en place d'une prévention pour éviter de nouveaux cas.

Forts de ses constats, Priartem, Le Lien et le collectif des électrosensibles de France demandent instamment au Ministère de la santé de :

- créer un groupe de suivi de cette étude dans lequel les représentants des associations et des malades pourront faire valoir leur voix et le rattacher au comité de dialogue de l'ANSES ;
- l'ouvrir à des chercheurs et praticiens français ou étrangers ne soutenant pas la thèse psychogène ;
- au sein de ce groupe de suivi, mettre à la discussion le protocole et prendre en compte les réorientations nécessaires ;
- introduire des éléments pour objectiver les symptômes, sur la base des études qui d'ores et déjà ont montré des réactions physiologiques chez l'homme ou l'animal ;
- encourager l'émergence de nouvelles équipes et de nouveaux travaux de recherche, notamment dans le cadre de l'appel à projet que vient de lancer l'ANSES ;
- mettre en place une information objective du corps médical pour une bonne prise en charge et la prévention du syndrome, car plus celle-ci est précoce, meilleur en est le pronostic.

Nous demandons à être reçus par le Ministre pour initier des discussions en vue d'une reconnaissance de cette maladie environnementale, de la prise en charge du handicap sur les plans médicaux, sociaux, administratifs, résidentiel et professionnel, ainsi que de sa prévention.

Contacts presse :

Priartem : 01 42 47 81 54

Collectif : contact@electrosensible.org

Le Lien : madeleine_madore@yahoo.fr

Plus d'informations :

www.priartem.fr/

www.electrosensible.org